



SNUipp-FSU 23

**DÉCLARATION UNITAIRE
SNUipp-FSU/UNSA-Éducation
Suite au CTSD DU 25 MARS 2013**



**CARTE SCOLAIRE :
LE CHANGEMENT, C'EST POUR QUAND ?**

Après le vote unanime contre le projet de carte scolaire proposé par madame le Directeur Académique le 15 mars, on attendait de cette dernière qu'elle présente aujourd'hui lundi 25 mars un nouveau projet en tenant compte des remarques des représentants des personnels.

Ces remarques concernaient notamment le besoin de :

- **Répondre aux effectifs élevés par classe afin de garantir l'équité des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignants dans le département** : il s'agit dans ce cadre de prendre en compte les élèves de moins de 3 ans et de leur garantir des conditions d'accueil adaptées en terme d'effectif. Malheureusement, cela n'est pas le cas, en particulier concernant des ouvertures nécessaires à Ajain, La Courtine maternelle, Mérinchal maternelle, RPI Roches/Ladapeyre, RPI St Maixant/ St Amand/ St Alpinien ...
- **Prendre en compte la ruralité de notre département** : la suppression de la moitié des postes d'EMALA (Équipe Mobile de Liaison Académique) a conduit à exclure les élèves scolarisés dans les secteurs les plus isolés d'une ouverture culturelle, sportive et scientifique. Les 4 EMALA à temps plein garantissaient une certaine égalité républicaine de l'offre scolaire entre tous les élèves de ce département. Le DASEN précédent avait d'ailleurs indiqué qu'il réimplanterait ces postes dès que la tendance budgétaire s'inverserait. Madame le Directeur Académique s'est une nouvelle fois contentée de noter nos remarques en disant qu'elle avait besoin d'appréhender elle-même ce dossier en analysant leurs actions. Pourtant ces équipes EMALA sont portées depuis de longue date par les Inspecteurs d'Académie successifs, les Inspecteurs de l'Éducation Nationale en charge de ce dossier, les enseignants et leurs représentants, les parents d'élèves et par le Conseil Général financeur et partenaire privilégié.
- **Répondre aux besoins des élèves les plus fragiles** : dans son projet, madame le Directeur Académique continue de fermer des postes dans l'ASH et de supprimer des moyens dans les RASED qui ne peuvent plus fonctionner en structures complètes. Il est inadmissible de faire peser la taxation sur les élèves en difficulté et les élèves en situation de handicap.
- **Garantir le remplacement des maîtres** : chaque année ce sont plusieurs centaines de jours de classe qui ne sont pas remplacés dans le département.

Madame le Directeur Académique s'est une fois de plus bornée à noter nos remarques, à dire qu'elle reverrait les situations à la rentrée car elle a besoin de temps pour appréhender la situation (!) Elle a représenté strictement le même projet que celui qui avait été rejeté unanimement la semaine dernière. On ne peut que regretter ce manque d'écoute et ce mépris pour cette réunion institutionnelle qui devait être un lieu d'échange. Maintenant, c'est au CDEN du mardi 26 mars de se prononcer sur cette carte scolaire devant la représentante de l'État, Madame la Préfète de la Creuse, en espérant que cette dernière saura entendre les remarques des représentants des personnels, des représentants des parents d'élèves et des élus du département.

Le changement sera-t-il au rendez-vous ?

On en parle beaucoup mais reste à le découvrir dans les faits...